

Pierre BÉRAT
 Conseiller régional
 Président de la Commission Enseignement supérieur et Recherche
 Administrateur du Syndicat Mixte des Transports AML

Monsieur Laurent ROCHET
 Président
 Association J'Aime Montchat
 19, impasse Duret
 69003 LYON

Lyon, le 6 mars 2021

Monsieur le Président,

Vous m'avez informé le 17 février du courrier que votre association a adressé au Maire de Lyon suite à vos derniers échanges avec la Municipalité concernant le projet de constructions sur le terrain de la clinique Trarieux. Vous me demandez, en tant que candidat tête de liste aux dernières élections métropolitaines, mes réactions sur le bilan de ces échanges.

Tout d'abord, je tiens de nouveau à saluer l'action de J'Aime Montchat qui a démontré ces derniers mois sa capacité de mobilisation des habitants, sa détermination et sa force de proposition pour dessiner un futur correspondant à la vocation du site d'exception de la clinique Trarieux, dans une approche globale visant à promouvoir le cadre de vie de Montchat.

En préambule, je veux aussi souligner que la situation présente est le résultat de plusieurs années d'évolution de l'approche urbanistique du secteur. Dès 2013, une modification du PLU a été décidée pour augmenter les capacités d'urbanisation du site. C'était une erreur pour les raisons que vais évoquer ci-dessous. Dès cette période, avec le groupe LR (UMP à l'origine) que j'animais au Conseil du 3e, nous avons alerté sur les risques de cette évolution, dans un contexte plus général de bouleversement urbanistique du quartier de Montchat. Et vous savez que depuis, je n'ai cessé de maintenir cette position, notamment lors de la dernière révision du PLU-H en 2019, pour tenter de revenir sur cette erreur de 2013, puis d'en limiter les effets. Les élus Europe Ecologie Les Verts, qui étaient déjà dans les majorité municipales de 2013 et 2019, avaient déjà approuvé ces modifications du PLU concernant le tènement Trarieux.

Ensuite je ne peux que souscrire à votre attachement à ce que les promesses électorales soient tenues. C'est bien sûr un principe qui me paraît sain pour notre démocratie.

Concernant le fond du dossier, je reste sur ma position politique de principe et ma conception de la ville que j'ai évoquée récemment sur mon blog. Si l'on doit admettre que les enjeux du développement durable nécessitent une recherche de densification de l'habitat, celle-ci ne peut être ni homogène, ni systématique. L'histoire des villes, leur patrimoine, leur topographie, leur organisation font que leur territoire est divers. Et cette diversité est souvent une richesse. La qualité de vie, l'âme des quartiers, la préservation des atouts naturels et patrimoniaux sont aussi des éléments à prendre en compte dans un développement durable raisonné.

Il se trouve que ce secteur des Hauts de Montchat-Chambovet présente de belles spécificités, qui contribuent grandement à la qualité du cadre de vie de notre ville. Le tènement de la clinique Trarieux, du fait de ses espaces de nature, de son histoire, de son positionnement en balcon sur la ville, au cœur d'une zone pavillonnaire, est un élément clé de ce secteur qui contribue à l'âme de l'ensemble du quartier de Montchat.

pierre.berat@auvergnerrhonealpes.eu

www.auvergnerrhonealpes.eu

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
 Lyon
 1 Esplanade François Mitterrand
 CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2
 Tél. 04 26 73 40 00 Fax. 04 26 73 42 18

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
 Clermont-Ferrand
 59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706
 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
 Tél. 04 73 31 85 85

Pour ces raisons, je ne partage pas l'argument avancé par les majorités actuelles à la Ville et à la Métropole consistant à dire que compte tenu de sa mutation, le tènement de la clinique Trarieux doit apporter sa pleine part à la densification de la ville.

J'ajoute qu'une densification raisonnée de l'habitat va de pair avec une bonne desserte en transports en commun, notamment en moyens lourds. Force est de constater que ce n'est pas le cas dans ce secteur, relativement en marge des grandes infrastructures. Et l'ouverture de T6, très utile pour la desserte des Hôpitaux Est, ne change pas réellement la donne en la matière.

Je persiste donc à penser que la mutation du tènement, d'un équipement hospitalier à un ensemble de logements, doit se réaliser avec mesure, pour préserver les atouts du site et son intégration dans le secteur pavillonnaire qui l'entoure.

Je partage aussi votre souci de veiller à ce que le projet ne se traduise pas par une artificialisation des espaces de nature remarquables du site. Alors que de nombreuses règles et principes sont posés au plan national pour éviter l'artificialisation des surfaces naturelles, il serait incongru de les écarter pour le site d'exception de la clinique Trarieux.

Je constate que dans les discours politiques on plaide pour ramener de la nature en ville ; sans doute faut-il déjà chercher à préserver les beaux espaces de nature qui subsistent.

Vous pouvez toujours compter sur mon engagement pour cette conception de la ville,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes meilleures salutations.

*Avec mes plus cordiales salutations
 pour tous les habitants engagés dans votre association*



Pierre BÉRAT